

**Antenne Haute-Savoie**

## **Déclaration liminaire de la CFDT Education Publique CSA-SD de Haute-Savoie du 25 juin 2026**

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD

Comme nous avons déjà pu l'exprimer, la CFDT Education Publique regrette que la baisse démographique ait été cette année encore utilisée comme un outil de gestion comptable des postes plutôt que comme un levier d'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels.

D'autre part, la carte scolaire 2026 aura vu un nombre important de créations de postes qui ne sont pas devant élèves, alors que c'est bien dans les classes que les difficultés se posent.

La création de 14 postes de PAS, dont l'existence et la pérennisation font d'ailleurs déjà l'objet d'une réflexion au niveau national, pose question quant au réel soutien que ces binômes pourront apporter aux équipes.

Si la CFDT Education Publique est convaincue que le partenariat entre le Ministère de l'Education et celui de la Santé est indispensable, l'insuffisance de dispositifs médico-sociaux et pédopsychiatriques en capacité de prendre en charge certaines problématiques d'élèves risque de confronter les PAS à la même impuissance que celle des équipes pédagogiques elles-mêmes.

De surcroît, il est à craindre que la gestion administrative des AESH par les PAS ne leur permettent pas la disponibilité et la réactivité nécessaires à l'accompagnement des nombreuses écoles et familles en attente de réponses.

Cela est d'autant plus vrai que ces PAS ne font l'objet d'aucun financement mutualisé entre le public et le privé, ni entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, alors même qu'ils seront amenés à intervenir dans tous ces champs ! La CFDT Education Publique regrette cette absence totale et injuste de mutualisation des moyens au détriment de l'école publique.

Autre difficulté majeure à laquelle la carte scolaire ne répond pas : le remplacement. Cette année plus encore que les précédentes, nous avons été alertés très régulièrement et jusqu'en cette fin d'année par des directrices, directeurs, et professeur.e.s des écoles placés.es dans des conditions de travail impossibles et anxiogènes. En effet, des absences longues sont restées sans solution faute de remplaçant.es, ayant conduit nos collègues à accueillir parfois jusqu'à près de 40 élèves dans leurs classes, au détriment de la sécurité même des élèves, qui relève pourtant de la responsabilité des enseignant.e.s. Cette situation n'a que trop duré, et la CFDT Education Publique dénonce le fait que les personnels continuent de compenser l'absence de moyens par un accueil surchargé d'élèves dans leurs classes suite à des absences prévisibles. Nous demandons que des solutions soient envisagées dès la rentrée prochaine dans le respect des conditions de travail des enseignants et avant qu'un problème de sécurité n'en résulte...

Et tout comme le problème récurrent du remplacement où les personnels doivent faire avec et s'adapter, voilà qu'il leur est aussi demandé de « faire preuve de créativité » pour gérer la vague insupportable de chaleur dans les établissements scolaires ! Face à un phénomène dont

on sait qu'il est récurrent et prévisible, le Ministère n'a tout simplement rien anticipé, renvoyant au local et au cas par cas les mesures à prendre, et alors que les équipes de terrain n'ont, elles, pas attendu fin juin pour s'inquiéter du bien-être de leurs élèves. La CFDT Education Publique dénonce ces discours ministériels tardifs et de circonstance dans l'attente d'une baisse des températures et de la fin de l'année scolaire. Un plan canicule spécifique à l'Education Nationale doit pouvoir être anticipé et activé.

Cette fin d'année a vu également l'émergence de tensions supplémentaires pour les directrices et directeurs suite à l'utilisation défailante de l'application ONDE. A l'heure où personne ne conteste la charge de travail que représente une direction, il nous semble ubuesque que les outils mis à leur disposition l'accroissent encore.

Autre inquiétude enfin de la CFDT Education Publique : l'expérimentation en cours sur le fonctionnement de la carte scolaire, bien qu'elle ne concernera pas la Haute-Savoie l'an prochain. Nous considérons en effet que l'Etat ne peut se départir des missions essentielles qui sont les siennes en matière de service public d'éducation.